

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Dominique DENIEL Pierre-Yves LE CORRE Samuel ROUSSEAU
Frédérique DENIEL-HOSTIOU Florent MICHEL David TRIPON
Laëtitia GUILLEMOT Mikaël ROCUET
Paul GUILLOU François RODRIGUEZ

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

MIAM L'AIGLE

Avenue du Mont St Michel

61300 L AIGLE

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2024
Exercice du
01/10/2023 au 30/09/2024

www.ouestconseils.bzh 

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél 02 98 90 00 29 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC



COMPTES ANNUELS au 30/09/2024

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 11
- <i>Annexe</i>	12 à 17
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	18
- <i>Détail soldes intermédiaires de gestion</i>	19 à 21
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	22 et 23
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	24 à 42
- <i>Liasses intégration fiscale (filiale)</i>	43 à 48

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

MIAM L'AIGLE
Avenue du Mont St Michel
61300 L AIGLE

relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	218 773 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	392 001 Euros
- Résultat net comptable,	(115 372) Euros

Fait à QUIMPER CEDEX
Le 27/01/2025

GUILLOU Paul
Expert Comptable

MIAM L'AIGLE

Avenue du Mont St Michel

61300 L AIGLE

COMPTES ANNUELS

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 9	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations à déduire	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé						
Frais d'établissement	17 171	17 171	0	1 916	-1 916	-100,00%
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	7 500	2 857	4 643	5 581	-938	-16,81%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	747	446	301	451	-150	-33,25%
Autres immobilisations corporelles	269 660	88 072	181 588	211 080	-29 492	-13,97%
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 288		2 288	2 288		
Total de l'actif immobilisé (I)	297 366	108 547	188 820	221 316	-32 496	-14,68%
Stocks et en cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes				54	-54	-100,00%
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	1 118		1 118	789	328	-41,60%
Autres créances	6 107		6 107	2 559	3 548	138,64%
Charges constatées d'avance	234		234	5 967	-5 733	-96,07%
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	22 494		22 494	14 814	7 680	51,84%
Total de l'actif circulant (II)	29 953		29 953	24 184	5 769	23,85%
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation-Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	327 320	108 547	218 773	245 500	-26 727	-10,89%

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 9	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	625		625	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	11 871		11 871	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-115 372	12 497	-127 869	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres (I)	-92 876	22 496	-115 372	-512,85%
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total des provisions (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 530	81 399	-13 869	-17,04%
Emprunts et dettes financières diverses	193 632	86 789	106 843	123,11%
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 111	37 034	-2 922	-7,89%
Dettes fiscales et sociales	14 679	16 085	-1 406	-8,74%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 697	1 697		
Produits constatés d'avance				
Total des dettes (III)	311 649	223 004	88 645	39,75%
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	218 773	245 500	-26 727	-10,89%

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N /N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	9	Euros	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	296 074		215 980		80 094	37,08%
Production vendue	95 927		68 087		27 840	40,89%
Montant net du chiffre d'affaires	392 001		284 068		107 933	38,00%
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			138		-138	-100,00%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits	410		934		-524	-56,10%
Total des Produits d'exploitation (I)	392 411		285 140		107 271	37,62%
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	296 075		215 980		80 095	37,08%
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	76 971		59 476		17 495	29,42%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 393		1 256		137	10,91%
Salaires	70 809		52 342		18 467	35,28%
Cotisations sociales	19 356		9 682		9 674	99,92%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 496		28 589		3 907	13,67%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges	2 160		1 924		236	12,27%
Total des Charges d'exploitation (II)	499 260		369 249		130 011	35,21%
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-106 849		-84 109		-22 740	-27,04%
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 9	Ecart /N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participations (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	8 523	3 284	5 239	159,53%
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			0	
Total des charges financières (VI)	8 523	3 284	5 239	159,53%
2. Résultat financier (V-VI)	-8 523	-3 284	-5 239	-159,53%
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-115 372	-87 393	-27 979	-32,02%
Produits exceptionnels (VII)		104 075	-104 075	-100,00%
Charges exceptionnelles (VIII)		15	-15	-100,00%
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		104 061	-104 061	-100,00%
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		4 171		
Total des produits (I+III+V+VII)	392 411	389 215	3 196	0,82%
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	507 783	376 718	131 065	34,79%
BENEFICE OU PERTE	-115 372	12 497	-127 869	

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

7 343

2 340

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2024 12	30/09/2023 9	Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT		1 916	-1 916	-100.00
20100000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	17 171	17 171		
28010000 AMORT FRAIS D'ETABLISSEMENT	-17 171	-15 255	-1 916	-12.56
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	4 643	5 581	-938	-16.81
20520000 AUTRES CONCESSIONS ET DROITS S	7 500	7 500		
28052000 AMORT. AUTRES CONCESSIONS ET D	-2 857	-1 919	-938	-48.87
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	301	451	-150	-33.25
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	747	747		
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-446	-296	-150	-50.63
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	181 588	211 080	-29 492	-13.97
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS	267 650	267 650		
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	805	805		
21840000 MOBILIER	1 204	1 204		
28181000 AMORT AGTS DIVERS	-86 686	-57 662	-29 024	-50.33
28183000 AMORT MAT.BUREAU & INFOR.	-676	-449	-227	-50.52
28184000 AMORT MOBILIER BUREAU	-709	-468	-241	-51.45
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 288	2 288		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	2 288	2 288		
Total II	188 820	221 316	-32 496	-14.68
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES		54	-54	-100.00
40910000 ACOMPTE FOURNISSEURS		54	-54	NS
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 118	789	328	41.60
41100000 CLIENTS	1 118	789	328	41.60
AUTRES CREANCES	6 107	2 559	3 548	138.64
44566040 TVA DEDUCTIBLE 20 %	683	1 561	-878	-56.23
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER		183	-183	NS
44586000 TVA/FACT NON PARVENUES	1 253	815	438	53.75
45100000 GROUPE	4 171		4 171	
DISPONIBILITES	22 494	14 814	7 680	51.84
51220000 CIC	15 847	8 911	6 936	77.84
53100000 CAISSE L'AIGLE	204	296	-92	-31.23
58000100 ENCAISSEMENT CHEQUES	275	17	258	NS
58000200 ENCAISSEMENT CB	522	2 121	-1 599	-75.41
58000300 ENCAISSEMENT CB TR	57		57	
58000400 ENCAISSEMENT TR PAPIER	4 290	2 670	1 620	60.66
58010000 VERST ESP CIC	1 300	800	500	62.50
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	234	5 967	-5 733	-96.07
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	234	5 967	-5 733	-96.07
Total III	29 953	24 184	5 769	23.85
TOTAL GENERAL	218 773	245 500	-26 727	-10.89

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	9	Euros	%
CAPITAL	10 000		10 000			
10130000 CAPITAL SOCIAL APPELE VERSE	10 000		10 000			
RESERVE LEGALE	625				625	
10610000 RESERVE LEGALE	625				625	
AUTRES RESERVES	11 871				11 871	
10680000 AUTRES RESERVES	11 871				11 871	
REPORT A NOUVEAU			-0		0	100.00
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR			-0		0	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-115 372		12 497		-127 869	NS
Total I	-92 876		22 496		-115 372	-512.85
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	67 443		81 310		-13 867	-17.05
16410000 PRET CIC 100 K€ FIN 01/29	67 443		81 310		-13 867	-17.05
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	87		89		-2	-2.20
51860000 BQS INT COURUS A PAYER	87		89		-2	-2.20
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	193 632		86 789		106 843	123.11
45152000 ECOMIAM	51 251		48 200		3 051	6.33
45520000 C/C ASSETS POINTS DE VENTES	135 038		35 000		100 038	285.82
45580000 ASSOCIES INTERETS COURANTS	7 343		3 589		3 753	104.57
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	34 111		37 034		-2 922	-7.89
40100000 FOURNISSEURS B&S	25 906		32 082		-6 176	-19.25
40810000 FOUR FACTURES NON PARVENUES	8 205		4 952		3 254	65.70
DETTES FISCALES ET SOCIALES	14 679		16 085		-1 406	-8.74
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	4 004				4 004	
42510000 PERSONNEL NOTES DE FRAIS	1 333				1 333	
42820000 PERSONNEL C.A.P. ET P.A.R.	2 096		3 880		-1 784	-45.97
42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER.	946		3 000		-2 054	-68.48
43100000 SECURITE SOCIALE	2 917		1 683		1 234	73.32
43702000 MMA SANTE PREVOYANCE	516		516			
43708000 PARITARISME	150		300		-150	-50.00
43720000 MUTUELLES	663		364		300	82.42
43731000 *AG2R RETRAITE	635		357		278	77.88
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CP	376		656		-281	-42.78
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	286		793		-508	-63.99
44210000 *PRELEVEMENT A LA SOURCE	142		100		42	41.65
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES			4 171		-4 171	NS
44551000 TVA A DECAISSER	349				349	
44860000 ETAT C.A.P. .	267		265		2	0.75
AUTRES DETTES	1 697		1 697			
46720000 MIAM ARGENTAN	1 697		1 697			
Total IV	311 649		223 004		88 645	39.75

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	30/09/2024	12	30/09/2023	9	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	296 074		215 980		8 101	2.81
70710000 VENTES MARCHANDISES 5.5 %	278 720		207 099		2 587	0.94
70720000 VENTES MARCHANDISE 20%	17 355		8 881		5 514	46.56
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	95 927		68 087		5 144	5.67
70600000 COMMISSIONS ECOMIAM	86 387		60 959		5 108	6.28
70610000 COMMISSIONS MONDIAL RELAY	8 669		7 128		-836	-8.79
70620000 FINISTERESTES 29	871				871	
Chiffre d'affaires NET	392 001		284 068		13 244	3.50
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES			138		-184	-100.00
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPL			1 470		-1 960	NS
79110000 INDEMNITES ASSURANCES			-1 332		1 776	100.00
AUTRES PRODUITS	410		934		-836	-67.10
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	43		446		-552	-92.79
75811000 ECARTS DE CAISSE	367		15		347	NS
75812000 DEMARQUES			473		-631	NS
Total des Produits d'exploitation	392 411		285 140		12 225	3.22
ACHATS DE MARCHANDISES	296 075		215 980		8 101	2.81
60700500 ACHATS DE MARCHANDISES 5.5 %	278 720		207 100		2 587	0.94
60702000 ACHATS DE MARCHANDISES 20 %	17 355		8 881		5 514	46.57
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	76 971		59 476		-2 330	-2.94
60610000 ELECTRICITE	22 895		14 412		3 679	19.15
60610100 EAU	569		538		-149	-20.77
60630000 FOURNIT.ENTRETIEN	548		678		-356	-39.42
60631000 PETIT EQUIPEMENT			119		-158	NS
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 180		643		323	37.68
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES	22 802		17 065		48	0.21
61350100 LOCAT MATERIEL & OUTILLAGE	3 432		3 366		-1 056	-23.53
61350102 LOCATION TPE	228		171			
61351000 LOCATIONS BACS DE CONGELATION	9 154		6 865			
61400000 CHARGES LOCATIVES CO-PROPRIETE	1 330		1 074		-102	-7.11
61501000 ENTRETIEN - MENAGE MENSUEL	655		405		115	21.37
61502000 ENTRETIEN DERATISATION ECOLAB			513		-684	NS
61560100 MAINTENANCE BACS + CF	883				883	
61639000 ASSURANCES			123		-164	NS
61850000 FRAIS DE SEMINAIRES	310				310	
62140000 PERSONNEL PRETE A ENTREPRISE	1 000		500		333	50.00
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 700		2 440		447	13.73
62264000 HONORAIRES SOCIAL	1 527		1 800		-873	-36.37
62330000 MARKETING - PUBLICITE	213		3 962		-5 070	-95.98
62360000 CATALOGUES IMPRIMES	388				388	
62380000 POURBOIRES DONS DIVERS	10				10	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	2 657		2 005		-16	-0.58
62570000 RECEPTIONS			52		-69	NS
62600000 FRAIS POSTAUX			35		-47	NS
62620000 TELEPHONE	836		488		185	28.42
62780000 AUTRES SERVICES BANCAIRES	1 556		1 672		-673	-30.19
62782000 FRAIS TICKETS RESTAURANT	730		551		-5	-0.64
62840000 RECRUTEMENT PERSONNEL	369				369	

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	30/09/2024	12	30/09/2023	9	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 393		1 256		-281	-16.78
63330000 PART.FORM.PROF.CONT(ORG)	400		415		-153	-27.62
63350000 VERST.LIBERAT.T.APPRENT	638		327		202	46.35
63511000 CFE	355		514		-330	-48.20
SALAIRES ET TRAITEMENTS	70 809		52 342		1 020	1.46
64110000 SALAIRES	72 300		47 309		9 221	14.62
64120000 CONGES PAYES	-1 784		613		-2 601	NS
64130000 PRIMES GRATIFICATIONS	-1 854		3 797		-6 918	NS
64143000 INDEMN. RUPT. CONVENTIONNELLE	2 148		622		1 318	158.95
CHARGES SOCIALES	19 356		9 682		6 446	49.94
64521000 *URSSAF	14 133		6 102		5 998	73.72
64530000 RETRAITE SALARIES	2 959		1 184		1 380	87.40
64535000 *COTISATIONS MUTUELLE	720		485		74	11.37
64580000 CHARGES SOC/CONGES PAYES	-281		74		-379	NS
64583000 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES	-514		750		-1 514	NS
64751000 MEDECINE DU TRAVAIL	245		376		-257	-51.23
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 094		712		1 145	120.66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	32 496		28 589		-5 623	-14.75
68111000 DOTATIONS AMORT IMMOS INCORP	2 384		6 414		-6 168	-72.13
68112000 DOTATIONS AMORT IMMOS CORPS	30 112		22 175		545	1.84
AUTRES CHARGES	2 160		1 924		-406	-15.80
65100000 REDEVANCES SACEM - SPRE	316		402		-221	-41.20
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	11		552		-724	-98.48
65810000 PERTES / LITIGES MARCHANDISES	1 119		970		-175	-13.49
65811000 ECARTS DE CAISSE	466				466	
65820000 PENALITES AMENDES FISC/PENALES	249				249	
Total des Charges d'exploitation	499 260		369 249		6 928	1.41
Résultat d'exploitation	-106 849		-84 109		5 296	4.72
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	8 523		3 284		4 145	94.68
66100000 CHARGES D'INTERETS	72				72	
66116000 INTERET DES EMPRUNTS	816		543		92	12.77
66150000 INTERET DES COMPTES COURANTS	7 343		2 340		4 222	135.31
66160000 INT.BANC./ESCOMPTE	292		401		-242	-45.32
Total des Charges financières	8 523		3 284		4 145	94.68
Résultat financier	-8 523		-3 284		-4 145	-94.68
Résultat courant avant impôts	-115 372		-87 393		1 151	0.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			104 075		-138 767	-100.00
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉ			102 125		-136 167	NS
77200000 PR EXCEPT EXERCICES ANTERIEURS			1 950		-2 600	NS
Total des Produits exceptionnels			104 075		-138 767	-100.00

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 218 773.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 392 001.05 Euros et dégagant un déficit de -115 372.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 intègrent, par anticipation, le règlement ANC 2022-06 du 22 novembre 2022 modifiant le règlement 2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode prospective ayant été retenue, les impacts sont les suivants sur les principaux postes concernés par ce changement de réglementation :

Bilan :

- le compte de "charges constatées d'avance" est inscrit dans le poste "créances" de l'actif circulant.

Compte de résultat :

- les transferts de charges de l'exercice N-1 sont présentés dans les postes relatifs aux reprises sur amortissements, dépréciations et provisions;
- les produits et charges exceptionnels de l'exercice N-1 sont présentés dans les rubriques "produits exceptionnels" et "charges exceptionnelles".

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Informations générales complémentaires

La société a opté à compter du 01/10/2023 pour le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

Les sociétés concernées par ce régime d'intégration sont :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Société mère : ECOMIAM SA**Sociétés filiales** :ECOMIAM EQUIPEMENTS
ECOMIAM EXPLOITATION
ECOMIAM AMENAGEMENTS
ECOMIAM ASSETS POINTS DE VENTES
LANDERNEAU SURGELES FRANCAIS
SELEGRUS
LA PAILLOTINE
HERBIGNAC SURGELES
MIAM ARGENTAN
MIAM L'AIGLE**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	17 171	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 500	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		747	
Installations générales agencements aménagements divers		267 650	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 009	
	TOTAL	270 407	
Prêts, autres immobilisations financières		2 288	
	TOTAL	2 288	
	TOTAL GENERAL	297 366	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			17 171	17 171
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 500	7 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			747	747
Installations générales agencements aménagements divers			267 650	267 650
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 009	2 009
TOTAL			270 407	270 407
Prêts, autres immobilisations financières			2 288	2 288
TOTAL			2 288	2 288
TOTAL GENERAL			297 366	297 366

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		15 255	1 916		17 171
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 919	938		2 857
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		296	150		446
Installations générales agencements aménagements divers		57 662	29 024		86 686
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		918	468		1 386
TOTAL		58 876	29 642		88 518
TOTAL GENERAL		76 051	32 496		108 547
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL		1 916			
Autres immob.incorporelles TOTAL		938			
Instal.techniques matériel outillage indus.		150			
Instal.générales agenc.aménag.divers		29 024			
Matériel de bureau informatique mobilier		468			
TOTAL		29 642			
TOTAL GENERAL		32 496			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 288	0	2 288
Autres créances clients	1 118	1 118	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 936	1 936	
Groupe et associés	4 171	4 171	
Charges constatées d'avance	234	234	
TOTAL	9 747	7 459	2 288

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	87	87		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	67 443	15 285	52 158	
Fournisseurs et comptes rattachés	34 111	34 111		
Personnel et comptes rattachés	8 379	8 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 542	5 542		
Taxe sur la valeur ajoutée	349	349		
Autres impôts taxes et assimilés	409	409		
Groupe et associés	193 632	193 632		
Autres dettes	1 697	1 697		
TOTAL	311 649	259 491	52 158	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 867			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	87
Emprunts et dettes financières diverses	7 343
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 205
Dettes fiscales et sociales	3 970
Total	19 605

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	234
Total	234

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	10 000
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	12 496
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	22 496
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	22 496
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	-115 372
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	-92 876
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-115 372
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-115 372

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ECOMIAM	SA	1 072 156	161 ROUTE DE BREST 29000 QUIMPER

MIAM L'AIGLE

Avenue du Mont St Michel

61300 L AIGLE

DOSSIER DE GESTION

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1 *	
	30/09/2024 12	CA	30/09/2023 9	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	392 001	100.00	284 068	100.00	13 244	3.50
+ Ventes de marchandises	296 074	100.00	215 980	100.00	8 101	2.81
- Coût d'achat des marchandises vendues	296 075	100.00	215 980	100.00	8 101	2.81
MARGE COMMERCIALE	-0		-0		-0	-10.00
+ Production vendue	95 927	100.00	68 087	100.00	5 144	5.67
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	95 927	100.00	68 087	100.00	5 144	5.67
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	95 927	100.00	68 087	100.00	5 144	5.67
MARGE BRUTE GLOBALE	95 926	24.47	68 087	23.97	5 144	5.67
- Autres achats + charges externes	75 971	19.38	58 838	20.71	-2 480	-3.16
VALEUR AJOUTEE	19 956	5.09	9 249	3.26	7 623	61.81
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 393	0.36	1 256	0.44	-281	-16.78
- Salaires du personnel et Intérim	71 809	18.32	52 842	18.60	1 354	1.92
- Charges sociales du personnel	19 356	4.94	9 682	3.41	6 446	49.94
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-72 603	-18.52	-54 530	-19.20	104	0.14
+ Autres produits de gestion courante	410	0.10	934	0.33	-836	-67.10
- Autres charges de gestion courante	2 160	0.55	1 924	0.68	-406	-15.80
+ Reprises amortissements provisions						
- Dotations aux amortissements	32 496	8.29	28 589	10.06	-5 623	-14.75
- Dotations aux provisions						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-106 849	-27.26	-84 109	-29.61	5 296	4.72
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	8 523	2.17	3 284	1.16	4 145	94.68
RESULTAT COURANT	-115 372	-29.43	-87 393	-30.76	1 151	0.99
+ Produits exceptionnels			104 075	36.64	-138 767	-100.00
- Charges exceptionnelles			15	0.01	-19	-100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			104 061	36.63	-138 747	-100.00
- Impôt sur les bénéfices			4 171	1.47	-5 561	-100.00
- Participation des salariés						
RESULTAT NET	-115 372	-29.43	12 497	4.40	-132 035	-792.42

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2024 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2023 9	% CA	Ecart N / N-1 *	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	392 001	100.00	284 068	100.00	13 244	3.50
VENTES DE MARCHANDISES	296 074	100.00	215 980	100.00	8 101	2.81
70710000 VENTES MARCHANDISES 5.5 %	278 720	94.14	207 099	95.89	2 587	0.94
70720000 VENTES MARCHANDISE 20%	17 355	5.86	8 881	4.11	5 514	46.56
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	296 075	100.00	215 980	100.00	8 101	2.81
60700500 ACHATS DE MARCHANDISES 5.5 %	278 720	94.14	207 100	95.89	2 587	0.94
60702000 ACHATS DE MARCHANDISES 20 %	17 355	5.86	8 881	4.11	5 514	46.57
MARGE COMMERCIALE	-0		-0		-0	-10.00
PRODUCTION VENDUE	95 927	100.00	68 087	100.00	5 144	5.67
70600000 COMMISSIONS ECOMIAM	86 387	90.06	60 959	89.53	5 108	6.28
70610000 COMMISSIONS MONDIAL RELAY	8 669	9.04	7 128	10.47	-836	-8.79
70620000 FINISTERESTES 29	871	0.91			871	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	95 927	100.00	68 087	100.00	5 144	5.67
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	95 927	100.00	68 087	100.00	5 144	5.67
MARGE BRUTE GLOBALE	95 926	24.47	68 087	23.97	5 144	5.67
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	75 971	19.38	58 838	20.71	-2 480	-3.16
60610000 ELECTRICITE	22 895	5.84	14 412	5.07	3 679	19.15
60610100 EAU	569	0.15	538	0.19	-149	-20.77
60630000 FOURNIT.ENTRETIEN	548	0.14	678	0.24	-356	-39.42
60631000 PETIT EQUIPEMENT			119	0.04	-158	NS
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 180	0.30	643	0.23	323	37.68
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES	22 802	5.82	17 065	6.01	48	0.21
61350100 LOCAT MATERIEL & OUTILLAGE	3 432	0.88	3 366	1.18	-1 056	-23.53
61350102 LOCATION TPE	228	0.06	171	0.06		
61351000 LOCATIONS BACS DE CONGELATION	9 154	2.34	6 865	2.42		
61400000 CHARGES LOCATIVES CO-PROPRIETE	1 330	0.34	1 074	0.38	-102	-7.11
61501000 ENTRETIEN - MENAGE MENSUEL	655	0.17	405	0.14	115	21.37
61502000 ENTRETIEN DERATISATION ECOLAB			513	0.18	-684	NS
61560100 MAINTENANCE BACS + CF	883	0.23			883	
61639000 ASSURANCES			123	0.04	-164	NS
61850000 FRAIS DE SEMINAIRES	310	0.08			310	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 700	0.94	2 440	0.86	447	13.73
62264000 HONORAIRES SOCIAL	1 527	0.39	1 800	0.63	-873	-36.37
62330000 MARKETING - PUBLICITE	213	0.05	3 962	1.39	-5 070	-95.98
62360000 CATALOGUES IMPRIMES	388	0.10			388	
62380000 POURBOIRES DONS DIVERS	10	0.00			10	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	2 657	0.68	2 005	0.71	-16	-0.58
62570000 RECEPTIONS			52	0.02	-69	NS
62600000 FRAIS POSTAUX			35	0.01	-47	NS
62620000 TELEPHONE	836	0.21	488	0.17	185	28.42
62780000 AUTRES SERVICES BANCAIRES	1 556	0.40	1 672	0.59	-673	-30.19
62782000 FRAIS TICKETS RESTAURANT	730	0.19	551	0.19	-5	-0.64
62840000 RECRUTEMENT PERSONNEL	369	0.09			369	
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPL			-1 470	-0.52	1 960	100.00
79110000 INDEMNITES ASSURANCES			1 332	0.47	-1 776	NS

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2024 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2023 9	% CA	Ecart N / N-1 *	
					Euros	%
VALEUR AJOUTEE	19 956	5.09	9 249	3.26	7 623	61.81
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 393	0.36	1 256	0.44	-281	-16.78
63330000 PART.FORM.PROF.CONT(ORG)	400	0.10	415	0.15	-153	-27.62
63350000 VERST.LIBERAT.T.APPRENT	638	0.16	327	0.12	202	46.35
63511000 CFE	355	0.09	514	0.18	-330	-48.20
SALAIRES DU PERSONNEL ET INTERIM	71 809	18.32	52 842	18.60	1 354	1.92
62140000 PERSONNEL PRETE A ENTREPRISE	1 000	0.26	500	0.18	333	50.00
64110000 SALAIRES	72 300	18.44	47 309	16.65	9 221	14.62
64120000 CONGES PAYES	-1 784	-0.46	613	0.22	-2 601	NS
64130000 PRIMES GRATIFICATIONS	-1 854	-0.47	3 797	1.34	-6 918	NS
64143000 INDEMN. RUPT. CONVENTIONNELLE	2 148	0.55	622	0.22	1 318	158.95
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	19 356	4.94	9 682	3.41	6 446	49.94
64521000 *URSSAF	14 133	3.61	6 102	2.15	5 998	73.72
64530000 RETRAITE SALAIRES	2 959	0.75	1 184	0.42	1 380	87.40
64535000 *COTISATIONS MUTUELLE	720	0.18	485	0.17	74	11.37
64580000 CHARGES SOC/CONGES PAYES	-281	-0.07	74	0.03	-379	NS
64583000 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES	-514	-0.13	750	0.26	-1 514	NS
64751000 MEDECINE DU TRAVAIL	245	0.06	376	0.13	-257	-51.23
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 094	0.53	712	0.25	1 145	120.66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-72 603	-18.52	-54 530	-19.20	104	0.14
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	410	0.10	934	0.33	-836	-67.10
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	43	0.01	446	0.16	-552	-92.79
75811000 ECARTS DE CAISSE	367	0.09	15	0.01	347	NS
75812000 DEMARQUES			473	0.17	-631	NS
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 160	0.55	1 924	0.68	-406	-15.80
65100000 REDEVANCES SACEM - SPRE	316	0.08	402	0.14	-221	-41.20
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	11	0.00	552	0.19	-724	-98.48
65810000 PERTES / LITIGES MARCHANDISES	1 119	0.29	970	0.34	-175	-13.49
65811000 ECARTS DE CAISSE	466	0.12			466	
65820000 PENALITES AMENDES FISC/PENALES	249	0.06			249	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	32 496	8.29	28 589	10.06	-5 623	-14.75
68111000 DOTATIONS AMORT IMMOS INCORP	2 384	0.61	6 414	2.26	-6 168	-72.13
68112000 DOTATIONS AMORT IMMOS CORPS	30 112	7.68	22 175	7.81	545	1.84
RESULTAT D'EXPLOITATION	-106 849	-27.26	-84 109	-29.61	5 296	4.72
CHARGES FINANCIERES	8 523	2.17	3 284	1.16	4 145	94.68
66100000 CHARGES D'INTERETS	72	0.02			72	
66116000 INTERET DES EMPRUNTS	816	0.21	543	0.19	92	12.77
66150000 INTERET DES COMPTES COURANTS	7 343	1.87	2 340	0.82	4 222	135.31
66160000 INT.BANC./ESCOMPTE	292	0.07	401	0.14	-242	-45.32
RESULTAT COURANT	-115 372	-29.43	-87 393	-30.76	1 151	0.99

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

MIAM L'AIGLE

Avenue du Mont St Michel

61300 L AIGLE

DOSSIER FISCAL

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
MIAM L'AIGLE			Avenue du Mont St Michel		
SIRET	9	0	1	8	5
	2	1	9	4	0
	0	0	0	1	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0	1	1	0	2
	0	2	0	2	3
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
ECOMIAM SA 161 ROUTE DE BREST					
29000 QUIMPER					
SIRET	5	1	2	9	4
	4	4	7	4	5
	0	0	1	2	8

B ACTIVITE					
Activités exercées					Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	115 123
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
OUEST CONSEILS AUDIT 3 Allée François Bazin 29334 QUIMPER CEDEX Tél: 02 98 90 00 29			Tél:		
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu L AIGLE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature		

Désignation de l'entreprise : MIAM L'AIGLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise Avenue du Mont St Michel 61300 L AIGLE Durée de l'exercice précédent* 9

Numéro SIRET* 9 0 1 8 5 2 1 9 4 0 0 0 1 7 Néant [] *

Table with 5 main columns: Description, Code, Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3), and Net (4). Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Concessions, Fonds commercial, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Immobilisations financières, Stocks, Créances, and Comptes de régularisation.

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 0 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : MIAM L' AIGLE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0...0.0.0.....)	DA	10 000		10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	625		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	11 871		
	Report à nouveau	DH			(0)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(115 372)		12 497
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(92 876)		22 496
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	67 530		81 399
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	193 632		86 789
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 111		37 034
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 679		16 085
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 697		1 697
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	311 649		223 004	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	218 773		245 500	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	259 491		155 561	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>MIAM I. L'ATGLE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	296 074	FB	FC	296 074	215 980	
	Production vendue	FD		FE	FF			
		FG	95 927	FH	FI	95 927	68 087	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	392 001	FK	FL	392 001	284 068	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		138	
	Autres produits (1) (11)				FQ	410	934	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	392 411	285 140
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	296 075	215 980	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	76 971	59 476	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 393	1 256	
	Salaires et traitements*				FY	70 809	52 342	
	Charges sociales (10)				FZ	19 356	9 682	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	-	dotations aux amortissements*	d	d	d	d
			-	dotations aux provisions	HS			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2 160	1 924	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	499 260	369 249	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(106 849)	(84 109)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	8 523	3 284	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	8 523	3 284	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(8 523)	(3 284)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(115 372)	(87 393)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quantin

Désignation de l'entreprise : MIAM L' AIGLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	104 075
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	104 075
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	104 061
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 171
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	392 411
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	507 783
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(115 372)
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	7 343
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	138
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	316	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A9		
	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MIAM L' AIGLE

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					1		2		3	
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	17 171	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	7 500	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	KS	747	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	267 650	KW		KX
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 009	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	270 407	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 288	IU		IV		
TOTAL IV				LQ	2 288	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	297 366	OH		OJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
					par virement de poste à poste		3		4	
					1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
					2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ	17 171	DØ	17 171
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	7 500	LW	7 500
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	747	MK	747
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM	267 650	MN	267 650
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	2 009	MT	2 009
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				IY		NG	270 407	NH	270 407
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7
Autres participations				IO		ØX		ØY		
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2 288	2F	2 288	
TOTAL IV				I3		NJ	2 288	NK	2 288	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	297 366	ØL	ØM	297 366

(Ne pas reporter le montant des centimes)
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
Cegid Quadra

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MIAM L ' AIGLE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : MIAM L'AIGLE Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

Table with 5 main columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Fonds commercial, Autres immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, etc.

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with 8 main columns: Immobilisations amortissables, DOTATIONS (Colonnes 1-3), REPRISES (Colonnes 4-6), Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissements, Fonds commercial, Autres immob. incorporelles, Terrains, Constructions, etc.

CADRE C

Table with 5 main columns: MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'émission d'emprunt à étaler, Primes de remboursement des obligations.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. En Euros. OUEST CONSEILS AUDIT

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrin

Désignation de l'entreprise : MIAM L'AIGLE Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : MIAM L'AIGLE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	2 288	UV	0	UW	2 288		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	1 118		1 118				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 936		1 936				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	4 171		4 171				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	234		234				
	TOTAUX			VT	9 747	VU	7 459	VV	2 288		
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	87		87					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	67 443		15 285		52 158			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	34 111		34 111					
Personnel et comptes rattachés			8C	8 379		8 379					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	5 542		5 542					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	349		349					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	409		409						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	193 632		193 632					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 697		1 697					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	311 649	VZ	259 491		52 158			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	13 867	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for company name (MIAM L' AIGLE), exercise period (3|0|0|9|2|0|2|4), and various fiscal categories (I. RÉINTEGRATIONS, II. DÉDUCTIONS, III. RÉSULTAT FISCAL) with sub-rows for different types of income and deductions.

Cegid Quatrain

Désignation de l'entreprise : <u>MIAM L'AIGLE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	2 472
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>MIAM L'AIGLE</u>												Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(0)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB	625									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	12 497		Dividendes		ZD	11 871									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZE											
					Report à nouveau	ZF											
	TOTAL I	OF	12 496			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG										
							TOTAL II	12 496									
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	
												Exercice N :		Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS				
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance												YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		XQ	36 945	28 541		
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU	1 000	500		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	5 227	4 240		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		ST	33 798	26 195		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	76 971	59 476		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE												YW	355	514		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés										ZS		9Z	1 038	742		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												YX	1 393	1 256		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)												YY	37 986	27 078		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	31 799	24 162		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*												OB	72 300			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK	5.93	%	4.65	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *										XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(115 123)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL								
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO								
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5 1 2 9 4 4 7 4 5 0 0 1 2 8									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : MIAM L'AIGLE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : MIAM L'AIGLE

Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>MIAM L'AIGLE</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Désignation de l'entreprise : MIAM L' AIGLE				Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/10/2023		et clos le : 30/09/2024		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	2
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	392 001
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	392 001
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	410
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	410
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	321 265
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	16 165
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2 160
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	339 591
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	
				OG	52 820
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	52 820
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	392 001	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	49 940 944
Période de référence		GY	01/10/2023	GZ	30/09/2024
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET

9 0 1 8 5 2 1 9 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MIAM L'AIGLE

ADRESSE (voie)

Avenue du Mont St Michel

CODE POSTAL

61300

VILLE

L AIGLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

ECOMIAM ASSETS POINTS DE VENTE

N° SIREN (si société établie en France)

907731418

% de détention

82.00

Nb de parts ou actions

820

Adresse :

N°

161

Voie

Route de Brest

Code postal

29000

Commune

QUIMPER

Pays

Forme juridique

SA

Dénomination

ECOMIAM

N° SIREN (si société établie en France)

512944745

% de détention

18.00

Nb de parts ou actions

180

Adresse :

N°

161

Voie

Route de Brest CS 84043

Code postal

29000

Commune

QUIMPER

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET

9 0 1 8 5 2 1 9 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MIAM L'AIGLE

ADRESSE (voie)

Avenue du Mont St Michel

CODE POSTAL

61300

VILLE

L AIGLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : MIAM L'AIGLE
 N° SIRET : 90185219400017

Exercice ouvert le : 01102023

clos le : 30092024

Néant *

Bénéfice comptable de l'exercice
 (report de la ligne WA du 2058 A-SD)

I - RÉINTÉGRATIONS

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E2	249
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z7	

II - DÉDUCTIONS

TOTAL I		E3	249
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A-SD)		E4	115 372
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)		E5	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9		

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II		F1	115 372
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-I)	F3	115 123
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*			
Résultat fiscal	Bénéfice	F6 F8	
	Déficit	F9	115 123

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : MIAM L' AIGLE

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

Exercice ouvert le : 01102023
clos le : 30092024

I - SUIVI DES DEFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(Nombre d'opérations sur l'exercice) M5ter
Déficits imputés		J9	
Déficits reportables		M6	
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	115 123
Total des déficits restant à reporter		H9	115 123

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid-Quatrin

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée MIAM L 'AIGLE
ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 90185219400017

Néant *

Exercice ouvert le : 01102023 Clos le : 30092024

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	115 123
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	115 123
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	115 123
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	115 123

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

MIAM L'AIGLE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 90185219400017

Exercice ouvert le : 01102023 clos le : 30092024

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2022	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BENEFICE (1) FK - FL DEFICIT FL - FK	FM		FN	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)		Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : MIAM L' AIGLE

N°SIRET : 9 0 1 8 5 2 1 9 4 0 0 0 1 7

Exercice ouvert le : 01102023 clos le :30092024

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) 6 (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)		(115 123)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10		
Réévaluations libres 11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12 13		

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
 AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
 AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
 ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										ECOMIAM SA																									
SIREN de la société mère :										5	1	2	9	4	4	7	4	5																	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										MIAM L' AIGLE																									
SIREN de la société intégrée :										9	0	1	8	5	2	1	9	4																	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :																																			
Exercice ouvert le :										0	1	1	0	2	0	2	3	Clos le :										3	0	0	9	2	0	2	4
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble																				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)															MB																				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD																				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																									
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO																				
TOTAL										MP					MQ																				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP-SD.

2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

